

NUMEROS UTILES

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	02.98.16.14.00
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h	09.72.67.50.29
Office de tourisme	Ouvert de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Fermé le jeudi, vendredi et dimanche après-midi	02.98.92.53.57
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi : 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h30 / Dimanche de 10h30 à 12h	02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île	02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade	02.98.92.50.34
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7	David Daden	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec	02.98.81.27.28
Bac de collecte de vêtements	Services techniques – zone artisanale de Carn Ar Hoat	
Déchèterie	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Résidence Pen Ar Prat	
Marché saisonnier	Place de l'église de 8h30 à 13h	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE		
Médecins	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque	02.29.20.21.00
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier 02.98.92.52.06 02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.98.92.53.13 02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	David Cavarec	02.98.92.59.19
Urologue	Mardi matin	Olivier Develay 02.98.53.55.87
Sage-femme	Vendredi matin	Gaëlle Rouxel 02.29.20.21.00

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune organise son forum des associations, le samedi 7 septembre, de 10h00 à 12h00, à la salle municipale.

L'occasion de découvrir en un clin d'œil l'ensemble des associations sportives et culturelles de la commune. Enfants et adultes auront la possibilité de rencontrer et de questionner les responsables d'associations.

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 2 septembre 2024 à 20h00 en mairie.

1. Tarifs cantine rentrée 2024

Il est proposé de faire évoluer les tarifs de la cantine au 1^{er} septembre 2024.

La commission propose une augmentation de 10 centimes par tranche sauf sur la tranche 1, à partir de septembre 2024.

Tranches de QF en €	Tarifs 2023-2024	Proposition 2024-2025
QF ≤ 599	1,00	1,00
600 ≤ QF ≤ 799	2,90	3,00
800 ≤ QF ≤ 999	3,00	3,10
1000 ≤ QF ≤ 1399	3,10	3,20
QF ≥ 1 400	3,20	3,30

Accord à l'unanimité

2. Participation à l'initiation à langue bretonne

Le conseil municipal est informé que l'école publique de la commune bénéficie d'une initiation à la langue bretonne, à raison d'une heure hebdomadaire.

Ce dispositif co-financé par le Conseil départemental, les communes et la Région Bretagne, en partenariat pédagogique avec l'inspection académique (IA) du Finistère, est renouvelé pour la rentrée 2024 avec un volume horaire proposé est inchangé, soit une heure par semaine.

Il est demandé au Conseil de valider le volume horaire et la participation communale proposé au titre de l'initiation au breton 2024/2025, soit 1 heure par semaine et un reste à charge de 700€

Accord à l'unanimité

3. Attribution des marchés tranche 2 des travaux de rénovation énergétique de l'école communale

La consultation des entreprises pour la tranche n°2 des travaux de rénovation énergétique de l'école communale et de la maison de l'enfance a été lancée le 29/04/2024 et s'est terminée le 29/05/2024. Plusieurs lots étant infructueux, une nouvelle consultation d'entreprises a été nécessaire pour les lots 2 et 5. A ce jour, un lot n° 2 reste infructueux. 6 lots ont été attribués pour un montant de 796 342 € HT.

Accord à l'unanimité

4. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension et le réaménagement de la maison de santé

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension de la maison de santé a été lancée du 4 juin 2024 au 4 juillet 2024.

L'objectif est de pouvoir notifier le marché dans un délai permettant au maître d'œuvre retenu de produire les éléments nécessaires au dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2025. Le délai de dépôts des demandes est fixé au 27/12/2024.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer les marchés publics suivants :

Le Conseil à l'unanimité décide de retenir l'offre de ENO architecte.

5. Attribution des marchés pour l'aménagement d'un cabinet dentaire

La consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement du cabinet dentaire a été lancée le 21 juin 2024 avec une réponse des entreprises attendue pour le 17 juillet 2024.

Nous avons reçu 8 offres. Elles ont été analysées par M. Fouqué maître d'œuvre de l'opération. 5 lots ont été attribués pour un montant de 120 019 € HT.

Accord à l'unanimité.

6. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Le président de séance expose les dispositions du III de l'article 1407 du code général des impôts permettant au conseil municipal d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme ou les chambres d'hôtes. Il précise que la décision du conseil municipal peut concerner une, plusieurs ou l'ensemble de ces catégories de locaux. Il rappelle la délibération n° D2021-038 du 13/09/2021 décidant de l'exonération de taxe d'habitation des locaux classés comme meubles de tourisme ou chambre d'hôtes au titre du dispositif Zone de Revitalisation Rurale.

Considérant que le dispositif Zone de Revitalisation Rurale est remplacé à compter du 1^{er} juillet 2024 par celui France Ruralités Revitalisation et qui est donc nécessaire de délibérer pour reconduire cette exonération à compter du 1^{er} janvier 2025.

Accord à l'unanimité.

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Suite au décès de M. Paul DIVANAC'H, maire de la commune, des élections municipales partielles doivent être organisées. Par arrêté du 30 juillet 2024, Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Châteaulin convoque donc les électeurs le dimanche 15 septembre 2024 pour procéder à l'élection de 19 conseillers municipaux et de 3 conseillers communautaires. L'arrêté est consultable à l'adresse :

<https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Elections/Elections-partielles/PLONEVEZ-PORZAY>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre du forum des associations : portes ouvertes à la Bibliothèque le samedi 7 septembre de 10 h à 12 h. Rappel des horaires : mercredi et samedi de 10h à 12h, vendredi de 16h30 à 18h30, dimanche de 10h30 à 12h. Facebook : les amis de la bibliotheque de plonevez-porzay

CAMPAGNE DE DERATISATION

Comme chaque année, la commune organise une campagne de dératisation. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie avant le 10 septembre dernier délai. Passage prévu le vendredi 13 septembre.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

ATLAS SOCIOCULTUREL DU LAPIC

Dimanche 8 septembre de 9h à 12h : partage du projet d'atlas, lectures publiques, atelier d'expression libre sur le marché de Plonévez-Porzay.

Samedi 14 septembre de 10h à 12h30 : lecture croisée, paysages et témoignages - Rendez-vous sur les hauteurs de Locronan, à 800 m après le camping (Points GPS : 48.09711, -4.18785)

Samedi 21 septembre de 10h30 à 12h30 : visite de ferme sur les bords du Lapic et atelier d'expression libre/écriture parent-enfant – A Kerdun, Plonévez-Porzay

Samedi 12 octobre de 15h à 18h : Evènement final, lieu à définir. Le Lapic en fête : exposition, balade, lectures publiques...

PORTES OUVERTES – ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHATEAULIN

L'école de gendarmerie de Châteaulin, située entre Brest et Quimper, ouvre ses portes pour la seconde fois en 25 années. Cet événement rare permettra aux visiteurs de découvrir la formation initiale dispensée au sein de l'école et la vie des élèves en caserne.

Ce sera également l'occasion pour eux de se rendre compte des plus de 200 métiers et spécialités proposés par l'Institution. Des militaires d'unités provenant du Finistère seront présents et les visiteurs pourront échanger avec eux. De nombreuses démonstrations auront lieu tout au long des deux journées (maîtres de chien, techniciens d'identification criminelle, interventions tactiques, maintien de l'ordre...). Les participants pourront notamment admirer le Centaure, véhicule blindé de la gendarmerie, mais aussi l'hélicoptère de notre section aérienne.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : ENQUÊTE PUBLIQUE

Le PLUi entre dans sa dernière ligne droite avec l'enquête publique qui vous permet de donner votre avis sur le projet d'aménagement du territoire pour les prochaines années.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le PLUi est un document stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable de notre territoire pour les prochaines années. Il traduit une vision partagée du développement du territoire et de la protection de l'environnement, et détermine les règles d'utilisation des sols. Ce document unique remplace les anciens documents d'urbanisme pour une approche cohérente et intégrée à l'échelle intercommunale.

Pourquoi une enquête publique ?

L'enquête publique est une démarche obligatoire et essentielle pour garantir la transparence et l'implication citoyenne dans les décisions publiques. Elle permet aux habitants de prendre connaissance des documents du PLUi, de s'informer sur les projets et de formuler des observations, des suggestions ou des objections. C'est le moment pour formuler des remarques précises sur votre parcelle, sur des règles de construction, sur le zonage...

Modalités de l'enquête publique

La procédure est encadrée par une commission d'enquête, composée de 3 commissaires enquêteurs. C'est elle qui analysera l'ensemble des avis et des contributions émises. Il est possible de rencontrer et de poser vos questions à l'un des commissaires enquêteurs, lors de l'une des permanences prévues.

L'enquête publique se déroulera du 26 août 2024 au 27 septembre 2024. Durant cette période, les documents du PLUi seront disponibles pour consultation dans les lieux suivants :

- Au siège de la CCPCP et dans les mairies des communes membres désignées comme lieux d'enquête à savoir : Châteaulin, Pleyben, Plomodiern, Plonévez-Porzay.
- Sur le registre dématérialisé créé à cet effet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/pluih-ccpcp>

Des permanences seront assurées par les commissaires enquêteurs aux dates suivantes :

- Mairie de Châteaulin : le 12 septembre de 9h30 à 12h30, le 21 septembre de 9h à 12h
- Mairie de Pleyben : le 12 septembre de 14h à 17h, le 20 septembre de 9h30 à 12h30
- Mairie de Plomodiern : le 13 septembre de 14h à 17h, le 20 septembre de 14h à 17h
- Mairie de Plonévez-Porzay : le 14 septembre de 9h à 12h, le 19 septembre de 15h à 18h
- Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay : le 27 septembre de 14h à 17h.

Les observations peuvent être déposées sur les registres disponibles dans les lieux de consultation, par courrier adressé à la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, directement sur le registre dématérialisé ou par voie électronique à l'adresse pluih-ccpcp@mail.registre-numerique.fr

Participez et faites entendre votre voix !

La participation de chacun est essentielle pour construire un territoire qui nous ressemble et nous rassemble. Nous vous invitons à prendre part à cette enquête publique et à vous exprimer sur le futur de notre territoire. Votre avis compte !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la communauté de communes ou à contacter le service urbanisme.

VIE ASSOCIATIVE

ATELIERS BIEN-ÊTRE

Reprise des ateliers Bien-être le lundi 16 septembre à 14h, salle des associations.

GYMNASTIQUE FEMININE

Gym fitness : reprise des cours le 11 septembre, le mercredi de 19h30 à 20h30.

Pilates : nouveau sur la commune à partir du 11 septembre, cours le mercredi de 9h00 à 10h00.

Gym santé : cours le mardi de 14h00 à 15h00 ou le mercredi matin de 10h15 à 11h15.

Renseignements au 07.82.69.0.04 ou au forum des associations, le 7 septembre au matin à la salle municipale.

LOISIRS CREATIFS DU PORZAY

Reprise des activités le mercredi 11 septembre. Vous aimez l'âme créative et souhaitez partager de bons moments autour d'activités créatives... Rejoignez-nous de 20h à 22h.

RACING CAST PORZAY

Venez nombreux encourager le RCP qui reçoit le club d'Argol dimanche 8 septembre. Le coup d'envoi à 15h30, au stade municipal de Cast. L'équipe B du RCP jouera à 13h30 contre ES Plogonnec C.

RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h30, place de l'église. Jeudi à 14h00, pétanque à Tréfeuntec.

Jeudi : répétitions de la section musico-vocale de 17h30 à 19h00, salle municipale.

Mardi 10 septembre : Cast. Mercredi 11 septembre : Châteaulin. Vendredi 13 septembre : Plomodiern.

Renseignements : 06.47.98.83.53.

TREFEUNTEC 1956

Le livre « Histoire de Guillaume Petibon » : épisodes de la Révolution à Plonévez-Porzay sort fin octobre.

Avec Guillaume Petitbon, paysan de Pen Ar Prat, vous allez suivre les événements survenus à cette époque et rencontrer les personnages qui ont façonné le Plonévez « moderne », qui ont participé à ce qui fait la France d'aujourd'hui, un pays de liberté et de tolérance.

Avec cette « chronique généalogique », vous allez découvrir la vie quotidienne dans le Plonévez historique (avec Kerlaz), les bouleversements de la société, la traque des prêtres réfractaires, le procès et l'exécution des administrateurs du Finistère, dont le Plonévézien Yves LE GAC de Lesvren, les familles nobles émigrées... Ce livre vous fera découvrir des éléments inédits comme le vol du trésor de l'église de Plonévez ou le portrait des derniers seigneurs de Moëllien.

Vous pouvez le réserver dès maintenant : 35 €. L'auteur Christian Petibon sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre et à la bibliothèque le samedi 14 septembre.

TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 13 septembre : randonnée de 10 km à Châteaulin, circuit du canal. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

TROC ET PUCES – VIDE GRENIER

L'APE de l'école communale organise son traditionnel « troc et puces » annuel le dimanche 29 septembre de 9h00 à 17h30 à la salle omnisports. Ouverture pour installation des stands de 7h à 8h30. Mètre linéaire = 5 € (tables et chaises fournies) et 1€ le portant. Renseignements et inscriptions : virginieplante22@gmail.com.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- « Aux délices du Porzay », à compter de la semaine prochaine, la boulangerie sera ouverte du mardi au dimanche.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 7 septembre : messe à 18h30 à Locronan, chapelle Bonne Nouvelle.

Dimanche 8 septembre : messe à 10h30 à Saint-Nic.

Imprimé par nos soins